

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 20 janvier dernier les élus de la Commission Permanente afin de voter un ensemble d'aides et de dispositifs sur plusieurs de ses compétences. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) soutenues par le Département :**

SOLIDARITÉS TERRITORIALES

LOURDES : RECONSTRUCTION DU PONT PEYRAMALE

- **750 000 € ont été attribués au bénéfice de la commune de Lourdes** dans le cadre du chantier de reconstruction du pont Peyramale. Le coût total du projet est évalué à 5 M€.

Le Département accompagne la commune à hauteur de 8 millions d'euros dans le cadre du Plan Avenir Lourdes destiné à redynamiser la ville.

INFRASTRUCTURES ET MOBILITÉS

LE DÉPARTEMENT ADHÈRE À L'ASSOCIATION « VÉLO ET TERRITOIRES »

Le Département a lancé en 2022 l'élaboration d'un « Plan vélo » destiné à promouvoir et développer l'usage du vélo sur le territoire en complémentarité avec les actions déjà portées par les collectivités locales.

A cet effet, le Département a choisi d'adhérer à l'association « Vélo et territoires ». Cette dernière réunit à ce jour 173 collectivités, dont 12 régions et 71 départements. Son travail consiste à valoriser les actions en faveur du développement du vélo. Cette association coordonne également le réseau national cyclable. Elle anime l'observatoire national des véloroutes, la plateforme nationale des fréquentations, et l'observatoire du tourisme à vélo.

Le montant annuel de cette adhésion revient à 5 000 € pour le Département.

SPORT

AIDE AUX SPORTIFS DE HAUT-NIVEAU INDIVIDUEL

- **3 700 € de subventions ont été attribuées au bénéfice de 4 sportifs hauts-pyrénéens** pratiquant une discipline individuelle de haut-niveau.

CONTACT PRESSE :

Julien COURDESSES, Relations presse
Tél. : 05 62 56 78 44 - julien.courdesses@ha-py.fr